

# DES DIFFICULTÉS D'INSERTION DANS LES EMPLOIS DE BUREAU

par Françoise Bruand

*Les emplois de bureau sont-ils à leur tour frappés par la crise ?  
Le ralentissement des créations d'emplois dans ce secteur autrefois en expansion  
ainsi que la diminution de la mobilité ont provoqué une stagnation  
du volume annuel des recrutements, qui ne suffit plus à absorber  
le flux des jeunes sortant de l'école.*

*Ceci d'autant plus que les recrutements de débutants ont diminué,  
en particulier dans des secteurs qui embauchaient volontiers des jeunes  
comme les administrations publiques et le commerce.*

*Phénomène classique, la restriction de l'offre d'emploi autorise une élévation  
du niveau des recrutements, notamment lorsque sont offertes des garanties statutaires.*

*Les formations de niveau V perdent leur premier rang au profit des filières  
du technique long et du technique supérieur.*

Que les jeunes rencontrent des difficultés pour trouver du travail à l'issue des formations préparant aux emplois de bureau n'est pas nouveau. Mais ces difficultés semblent s'être sérieusement aggravées au début des années quatre-vingt. La situation neuf mois après la sortie des formations de CAP et BEP préparant aux emplois de bureau est encore plus délicate qu'à l'issue des BEP et CAP industriels. Or la disparition des emplois industriels suscitait de vives inquiétudes, tandis que le tertiaire de bureau restait au cours des années soixante-dix fortement créateur d'emplois.

Les employés de bureau constituent l'un des groupes sociaux qui a connu la plus forte croissance au cours des années de prospérité qu'a connue la France depuis la dernière guerre. Leurs effectifs ont doublé en vingt ans et cette expansion est indubitablement liée à leur féminisation. Ils ont en effet fortement bénéficié – tout en le suscitant – de l'essor de l'activité féminine qui a été l'une des caractéristiques essentielles de cette période. Le développement de ces emplois a largement contribué au bouleversement de la société française qui s'est opéré en une cinquantaine d'années : la diminution du nombre des travailleurs indépendants (agriculteurs et commerçants) et la croissance des salariés (employés et cadres) [1].

Les difficultés rencontrées par les jeunes pour accéder à ces emplois au début des années quatre-vingt sont-elles l'indice que la période d'expansion exceptionnelle de ces emplois touche à sa fin à la suite de l'informatisation ou bien sont-elles la conséquence de la crise économique ?

Si, à l'inverse, l'expansion se poursuit, les difficultés des jeunes ne sont-elles pas plutôt le signe d'un désajustement entre le système éducatif, qui aurait formé des élèves en trop grand nombre dans les disciplines correspondantes, et un marché du travail qui, pour des raisons diverses (concurrence d'autres catégories de main-d'œuvre, stabilité des personnels), n'autoriserait plus le volume de recrutement suffisant susceptible d'absorber les nouveaux arrivants ?

Enfin, troisième hypothèse, les jeunes issus des formations technologiques du tertiaire de bureau subissent-ils, lorsqu'ils se présentent sur le marché du travail, la concurrence de jeunes issus d'autres filières de formation ?

Le problème sera envisagé de façon globale (1) afin de mieux repérer l'influence respective de l'évolution spécifique des diverses fonctions du tertiaire de bureau, de l'évolution de l'économie ainsi que des comportements des employeurs et des salariés sur les mécanismes d'accès à l'emploi des jeunes. A cet effet, l'évolution des flux d'insertion – c'est-à-dire les effectifs des jeunes scolarisés l'année précédente et occupant les emplois étudiés à une date précise de l'année considérée – sera examinée dans un premier temps à l'aide des diverses sources statistiques disponibles (Cf. encadré p. 66).

Formation Emploi n° 18 - avril-juin 1987. La Documentation Française.  
Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

(1) Cet article présente une synthèse d'un travail analytique publié dans la *Collection des études* du CEREQ [2] qui traitait de façon détaillée de l'insertion professionnelle sur chacun des emplois suivants : les employés de la comptabilité, des banques et des assurances, des administrations publiques, et enfin des emplois de secrétariat, qui avaient fait l'objet d'un article dans le n° 9 de *Formation Emploi* [3].

LE CHAMP DE L'ÉTUDE

Si l'objet de l'étude est bien de repérer l'impact des transformations des principales activités de bureau et des évolutions économiques sectorielles ou plus globales sur les mécanismes d'accès des jeunes à l'emploi, il s'est avéré nécessaire de définir, en conformité avec ces objectifs, le champ sur lequel doit porter l'étude.

Il convient, en effet, de s'intéresser à la diversité des activités de bureau, en ce sens qu'elles remplissent au sein de la machine économique des fonctions diverses susceptibles d'évoluer à des vitesses spécifiques, mais également de tenir compte de leur modalité d'intégration dans les différentes activités économiques. Certains emplois apparaissent comme spécifiques d'un secteur d'activité du tertiaire et sont fortement marqués par les modes de gestion propres à ces secteurs, c'est le cas des emplois des banques et des assurances et des administrations publiques. D'autres sont largement dispersés dans l'ensemble des secteurs : les emplois de secrétariat, de la comptabilité, ainsi qu'un groupe plus flou du point de vue des qualifications mises en œuvre, celui des autres agents administratifs des entreprises.

À côté de cette distinction emplois spécifiques – emplois transsectoriels, l'introduction de l'informatisation va faire naître une nouvelle différenciation : les emplois de la comptabilité et des banques et des assurances ont été les premiers emplois tertiaires à utiliser l'informatique.

Étant donné l'affectation souvent arbitraire des emplois au sein des rubriques d'employés qualifiés, non qualifiés ou d'adjoints administratifs du Code des Métiers, nous avons préféré les regrouper pour ne tenir compte que de l'implantation sectorielle de ces emplois. Nous espérons ainsi avoir isolé les emplois de bureau qui concourent à l'exercice d'activités spécifiques de certains secteurs tertiaires importants dans le cadre de modes de gestion de la main-d'œuvre qui leur sont très particuliers. C'est le cas des employés des banques et des assurances et des employés des administrations publiques.

Quant aux emplois de bureau qui paraissent posséder une certaine homogénéité du point de vue des techniques mises en œuvre et des qualifications requises quel que soit leur secteur d'implantation, ils ont été découpés en fonction de ces activités indépendamment du secteur d'activité et, dans le cas de la comptabilité, indépendamment du niveau de qualification qui n'était pas toujours perceptible à partir des intitulés d'emplois.

Seuls les employés de secrétariat et de la comptabilité présentaient des effectifs suffisants pour pouvoir donner lieu à un traitement statistique. Tel n'était pas le cas des autres emplois comme les standardistes, les caissiers ou les employés de l'informatique.

Le tableau ci-dessous rend compte du champ retenu et du découpage opéré à partir des postes du Code des Métiers et des nomenclatures de secteurs d'activité.

Secteurs d'activité / Postes du Code des Métiers	Banques-Assurances Crédit bail	Administration centrale et service extérieurs - Collec- tivités locales et organismes parapublics	Autres secteurs
81-04 Secrétaires Sténodactylos	Employés de secrétariat		
81-08 Comptables 81-09 Aides-comptables	Employés de la comptabilité		
81-14 Employés de bureau qualifiés 81-02 Employés de bureau non-qualifiés 81-03 Adjoints administratifs	Employés des banques et des assurances	Employés des administrations publiques	Agents administratifs des entreprises

On s'intéressera donc aux divers facteurs susceptibles d'influencer l'évolution quantitative de ces flux d'insertion : rythme des créations d'emploi et des recrutements, concurrences exercées par d'autres catégories de main-d'œuvre à l'encontre des jeunes débutants.

Dans un deuxième temps, on étudiera comment évoluent les concurrences entre les débutants eux-mêmes. On s'interrogera sur les conséquences des évolutions quantitatives constatées sur la nature des recrutements opérés parmi les débutants : les variations observées sont-elles dues aux avatars du marché du travail ou aux transformations internes du système éducatif ?

**POURQUOI LES JEUNES  
SONT-ILS DÉFAVORISÉS SUR UN MARCHÉ  
DU TRAVAIL QUI RESTE EN EXPANSION ?**

En 1980-1981, les recrutements d'employés de bureau débutants diminuent de 20 % à 30 %, selon les sources, par rapport aux années 1976-1978.

Les jeunes font-ils les frais d'une informatisation qui tend à se généraliser ou bien l'emploi tertiaire est-il à son tour touché par la récession ?

Le volume des emplois de bureau continue d'augmenter mais le rythme accuse un certain ralentissement par rap-

port à la décennie précédente qui avait connu une croissance soutenue avec, notamment, les recrutements massifs dans les banques et les assurances.

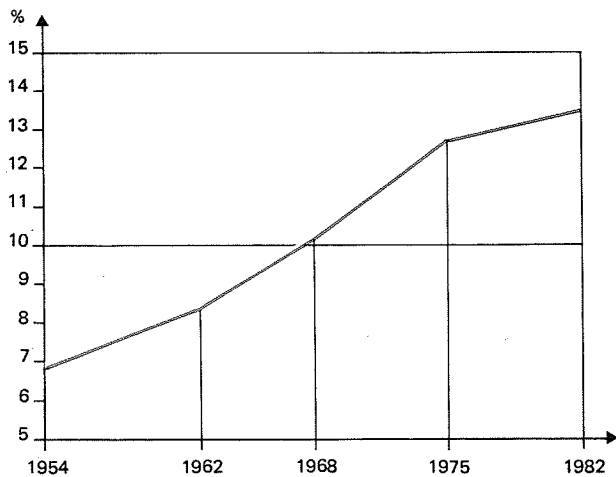
Quelle est l'origine de ce ralentissement ? A la suite du rapport Nora [5] qui prévoyait d'importantes suppressions d'emplois, doit-on accuser l'informatisation en cours ou bien ne s'agit-il là que d'un effet plus général de la crise ?

Depuis 1975, le rythme de leur croissance a sérieusement ralenti son allure puisque leur part dans la population active, tout en continuant d'augmenter légèrement, ne s'accroît pas si vite que dans les périodes intercensitaires précédentes (graphique 2).

Ce sont surtout les emplois de secrétariat qui marquent le pas : après avoir connu une croissance très importante entre 1962 et 1968, leur croissance n'est désormais pas plus rapide que celle des autres emplois, leur poids s'est nettement stabilisé dans l'ensemble des secteurs [3]. Ce sont essentiellement les emplois des administrations publiques qui poursuivent une croissance rapide (graphique 3).

GRAPHIQUE 2

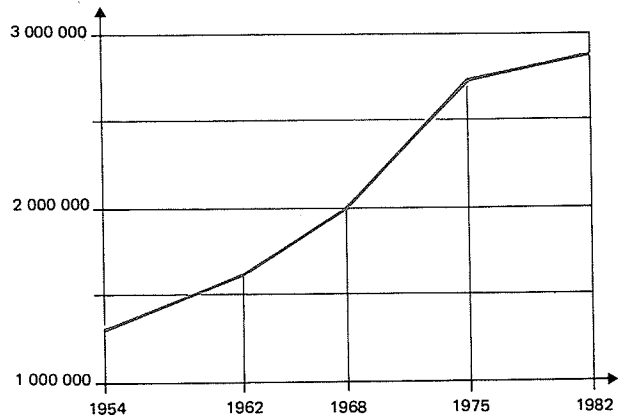
Poids des employés de bureau dans la population active (Hommes + Femmes)



Source : INSEE, Recensements de la population.

GRAPHIQUE 1

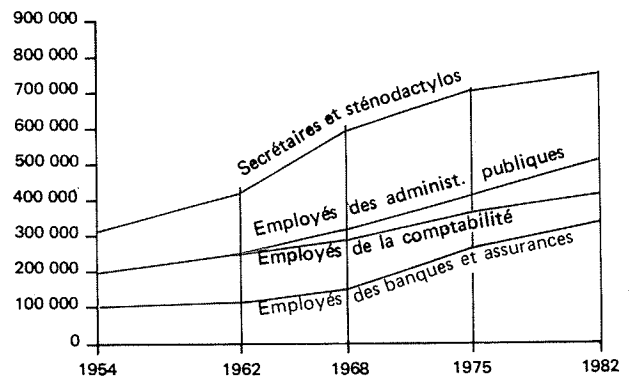
Effectifs des emplois de bureau (Hommes + Femmes)



Source : INSEE, Recensements de la population.

GRAPHIQUE 3

Évolution des effectifs des emplois de bureau (Hommes + Femmes)



Source : INSEE, Recensements de la population.

## LES SOURCES

L'enquête Emploi donne une image des mouvements de main-d'œuvre caractéristiques de ces emplois. Il est en effet possible de connaître, pour les titulaires de tel ou tel emploi à la date de l'enquête, leur situation à l'enquête précédente, soit un an auparavant. En s'inspirant de la méthode utilisée dans les Bilans Formation-Emploi [4], plusieurs possibilités ont été distinguées à partir de la situation à l'enquête précédente :

- actifs occupés dans la même entreprise,
- actifs occupés dans une autre entreprise,
- étudiants ou élèves,
- chômeurs,
- inactifs.

La proportion d'actifs occupés dans la même entreprise aux deux enquêtes, par rapport à l'ensemble des actifs occupés sur cet emploi, fournit un indice du rythme de renouvellement de la main-d'œuvre. Les autres catégories de main-d'œuvre peuvent être considérées comme représentant les flux d'entrées sur ces emplois (1). Il a été ainsi possible de matérialiser la part des étudiants et des élèves parmi les catégories de main-d'œuvre accédant à ces emplois, et de préciser l'évolution des concurrences qu'ils ont à affronter. Ce traitement a été appliqué aux enquêtes Emploi de 1976 à 1981.

L'Observatoire EVA permet de repérer de manière précise l'origine scolaire des jeunes qui occupent les emplois étudiés au mois de mars de l'année qui suit leur sortie du système éducatif (2).

En trois ans, l'ensemble des étudiants ou des élèves sortis du système éducatif a été interrogé (à l'exception des élèves issus des classes de terminales du second cycle de l'enseignement général, qui poursuivent des études dans la très grande majorité des cas).

Une nouvelle série d'enquêtes de l'Observatoire EVA a été réalisée en 1980 et 1981. Sans porter sur l'ensemble des niveaux, elle couvre néanmoins les principales formations menant aux emplois de bureau. Une comparaison peut être menée sur le champ commun aux deux séries d'enquêtes (3).

La confrontation des deux sources autorise une évaluation de l'évolution des flux d'insertion. L'enquête Emploi permet d'estimer les concurrences entre les diverses catégories de main-d'œuvre tandis qu'avec l'Observatoire EVA, on peut se faire une idée de l'évolution des concurrences au sein de la main-d'œuvre débutante. Enfin, pour mesurer les effets de l'évolution globale de l'emploi de bureau sur les recrutements de jeunes débutants, les recensements et l'enquête Emploi ont été utilisés.

(1) On ne peut isoler de façon fiable, à partir de l'Enquête Emploi, les changements d'emplois à l'intérieur d'une même entreprise.

(2) Cf. *Bref* n° 25-26, mars-juin 1987.

(3) Calendrier des enquêtes de l'Observatoire EVA :

Niveaux de sortie	Ancienne vague d'enquêtes	Nouvelle vague d'enquêtes
Faculté de Droit et Sciences Économiques	1978	1981
IUT et BTS - Seconde année	1976	1981
IUT et BTS - Première année	1978	1981
Niveau IV général et technique	1978	1981
BEP	1976	1980
CAP	1976	1980

Tableau 1

## EFFECTIFS DE DÉBUTANTS OCCUPANT UN EMPLOI DE BUREAU LORS DES DEUX VAGUES D'ENQUÊTES DE L'OBSERVATOIRE EVA \* ET CONFRONTATION AVEC LES DONNÉES DE L'ENQUÊTE EMPLOI

Emploi	1976-1978			1980-1981		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Secrétaires	485	35 256	35 741	611	23 423	24 034
Employés des administrations publiques	2 684	6 965	9 649	874	3 788	4 662
Employés des banques et assurances	1 717	3 237	4 954	1 074	2 541	3 615
Employés de comptabilité	3 064	10 222	13 286	2 219	9 489	11 708
Agents administratifs des entreprises privées	1 879	9 064	10 943	1 162	7 516	8 678
Total des emplois étudiés	9 829	64 744	74 573	5 940	46 757	52 697
Variation par rapport à 1976-1978				- 40 %	- 27 %	- 29 %

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

Moyenne des insertions en 1976-1978 et 1980-1981	11 863	74 603	86 466	9 319	58 880	68 199
Intervalles de confiance			± 11 779			± 10 257
Variation par rapport à 1976-1978				- 21 %	- 21 %	- 21 %

Source : INSEE - Enquêtes Emploi.

\* Cette comparaison porte sur les sortants des classes terminales de CAP-BEP (CAPA et BEPA exclus) des première et deuxième année de BTS et d'IUT, des classes de première et seconde du deuxième cycle de l'enseignement général et technique, des classes terminales du deuxième cycle de l'enseignement technique; des universités de droit et sciences économiques.

Le ralentissement de leur rythme de croissance rend les emplois plus sensibles à l'évolution économique ; notamment, ils diminuent en valeur absolue dans les secteurs qui perdent des emplois comme l'industrie (tableau 2).

Ne doit-on pas en déduire que ces disparitions d'emplois de bureau dans l'industrie (qui frappent essentiellement les emplois de secrétariat et de la comptabilité) sont directement responsables des restrictions apportées aux recrutements des jeunes employés de bureau débutants ?

Cette hypothèse ne se vérifie pas et établit une liaison par trop simpliste entre l'évolution globale des emplois et les mécanismes d'insertion des jeunes dans la vie active.

Les recrutements des jeunes employés de bureau par les entreprises restent stables (tableau 3). Bien mieux, la part de l'industrie s'accroît dans les embauches de débutants. Disparitions d'emplois et recrutements de jeunes peuvent donc coexister. On peut supposer que les disparitions d'emplois de bureau dans les secteurs en restructuration de l'industrie s'opèrent essentiellement par des mises en préretraites ou des licenciements (2).

Ce sont plutôt les secteurs qui accordaient volontiers une part importante aux jeunes dans leurs recrutements, tels les administrations publiques et le commerce, qui restreignent, au cours de la période étudiée, leurs recrutements de jeunes débutants en ayant plus fréquemment recours à une main-d'œuvre, plus ancienne sur le marché du travail, qui se trouve à la recherche d'un emploi (tableau 4).

Il n'existe donc pas de lien mécanique entre les disparitions d'emplois de bureau et l'évolution des recrutements des débutants. Il faut envisager une explication plus globale qui rende compte du fonctionnement de ce marché du travail spécifique que constituent les emplois de bureau.

En fait, la poursuite des créations d'emplois, même ralentie, ne parvient pas à assurer une croissance du volume de l'ensemble des recrutements (3) : ils évoluent à peu près à l'identique par suite de la stabilité accrue des titulaires d'emplois de bureau. Il s'agit là d'une autre conséquence de la crise, déjà observée par ailleurs [6], qui limite les mobilités sur le marché du travail.

(2) Pour une part les disparitions d'emplois de bureau des entreprises industrielles sont artificielles : elles s'expliquent par l'extériorisation de fonctions dans le secteur des services rendus aux entreprises où la croissance des emplois de bureau se poursuit. De fait, lorsqu'on ajoute les emplois de bureau du secteur des services rendus aux entreprises à ceux de l'industrie, on s'aperçoit que leur poids continue de croître dans l'ensemble des emplois de ces secteurs.

(3) Il s'agit des recrutements non seulement de débutants mais aussi d'actifs occupés dans d'autres entreprises, de chômeurs et d'inactifs.

Dans cette situation où le volume de l'ensemble des recrutements reste à peu près constant, les jeunes débutants sont confrontés à une concurrence plus vive des chômeurs dont les embauches sur ces emplois s'accroissent de façon significative (tableau 5). On constate d'ailleurs que l'accroissement de la concurrence qui s'exerce à l'encontre des jeunes débutants est surtout le fait de jeunes chômeurs de moins de 25 ans (tableau 6).

Il est également probable que les types de contrats sur lesquels s'opèrent les recrutements de débutants contribuent à accroître le stock des jeunes chômeurs. On observe, en effet, à partir des données de l'Observatoire EVA, une détérioration de la situation juridique des débutants, même si les changements de formulation intervenus dans le questionnaire ne permettent pas de prendre la mesure effective du phénomène.

En 1976-1978, plus des deux tiers des employés de secrétariat, de la comptabilité et des administrations publiques déclaraient occuper un emploi permanent. En 1980-1981, les contrats à durée indéterminée sont minoritaires : ils ne concernent que le tiers des recrutements de secrétaires, 40 % des embauches d'employés de la comptabilité, et 20 % seulement des employés des administrations publiques sont recrutés comme titulaires.

Ainsi se crée, par appel et rejet du marché du travail, une « armée de réserve » composée en grande partie de jeunes chômeurs qui concurrencent les jeunes qui se présentent pour la première fois sur le marché du travail.

Tout se passe comme si le rythme des créations d'emplois ne suffisait plus dans un contexte de mobilité réduite à dégager des volumes suffisants d'emplois pour absorber les flux des jeunes se présentant sur le marché du travail, même si les effectifs de sortants des formations préparant aux emplois de bureau sont plutôt en diminution par suite de poursuites d'études plus fréquentes.

Dans ces circonstances d'engorgement du marché du travail dont les jeunes apparaissent comme les principales victimes les pratiques sectorielles semblent s'infléchir : ce sont justement des organismes comme les administrations publiques ou les entreprises du commerce, qui accordaient une place relativement importante aux jeunes débutants, qui recrutent désormais plus volontiers des chômeurs. Par contre, une certaine constance caractérise les recrutements des entreprises industrielles en matière d'appel à la jeunesse.

Observera-t-on parallèlement une évolution de la nature des recrutements opérés, notamment par modification de l'appel aux différentes filières éducatives ? On se doute que la concurrence plus vive des jeunes chômeurs présentant une certaine ancienneté sur le marché du travail va aiguïser la concurrence entre les jeunes débutants eux-mêmes.

Tableau 2  
ÉVOLUTION SECTORIELLE DES EMPLOIS DE BUREAU  
(Hommes + Femmes)

Secteurs	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Industrie	613 072	594 390	599 682	606 968	607 913	599 844
Commerce	262 915	256 419	256 731	265 423	279 003	284 315
Services rendus aux entreprises	234 391	250 472	251 113	252 799	271 170	281 322
Banques et assurances	326 915	328 955	335 203	330 441	335 740	341 399
Administrations publiques	545 650	566 246	590 946	633 444	609 769	635 042
Autres secteurs	313 360	313 512	340 149	346 565	340 267	351 819
Ensemble	2 296 303	2 309 994	2 373 824	2 435 640	2 443 862	2 493 741

Source : INSEE - Enquêtes Emploi.

Tableau 3  
RECRUTEMENTS DES DÉBUTANTS DANS LES EMPLOIS DE BUREAU SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ  
(Hommes + Femmes)

Secteurs	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Industrie	14 600	14 900	16 500	15 400	15 400	14 000
Commerce	13 400	12 500	15 900	8 700	7 200	9 100
Services rendus aux entreprises	12 500	13 900	14 100	13 000	16 000	13 900
Banques et assurances	8 000	9 500	10 100	5 200	7 900	8 300
Administrations publiques	22 200	18 000	23 600	16 200	13 800	16 000
Autres secteurs	12 900	17 200	16 100	12 000	11 300	11 000
Total *	83 600 ± 11 636	86 000 ± 11 843	96 300 ± 12 679	70 500	71 600	72 300 ± 10 607

Source : INSEE - Enquêtes Emploi.

\* Lorsque cela s'est avéré particulièrement important, l'intervalle de confiance a été calculé.

Tableau 4  
ÉVOLUTION DE LA PART DES RECRUTEMENTS DE DÉBUTANTS DANS L'ENSEMBLE DES ENTRÉES  
SUR DES EMPLOIS DE BUREAU SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ  
(Hommes + Femmes)

(en %)

Année de l'enquête \ Secteurs	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Industrie	20,5	17,8	19,2	18,9	18,4	19,2
Commerce	26,8	24,7	31,8	18,8	16	19,5
Services rendus aux entreprises	23,8	23,3	25	22,6	24	23,9
Banques et assurances	28,8	25,5	29,6	20	28,4	27,2
Administrations publiques	33,2	26,5	28,8	22,5	21,5	25,5
Autres secteurs	27,5	30,3	24,9	22,1	19,3	20
Ensemble des secteurs	26,5	24,2	25,7	20,9	20,7	22,2

Source : INSEE - Enquêtes Emploi.

Tableau 5  
ORIGINE DE LA MAIN-D'ŒUVRE EMPLOYÉE DE BUREAU DANS L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ  
(Hommes + Femmes)

Année (n) de l'enquête \ Situation à l'enquête précédente (n - 1)	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Actifs occupés dans la même entreprise	1 980 839	1 954 001	1 999 665	2 097 049	2 097 673	2 167 323
Actifs occupés dans une autre entreprise	116 766	139 839	131 052	131 798	129 304	115 112
Chômeurs	39 968	53 396	58 161	54 174	66 587	67 620
Étudiants ou élèves	83 643	86 080	96 377	70 739	71 725	72 390
Inactifs, militaires	75 089	76 678	88 569	81 880	78 573	71 296
Sous-total « mobiles »	315 466	355 993	374 159	338 591	346 189	326 418
Total	2 296 305	2 309 994	2 373 824	2 435 640	2 443 862	2 493 741

Source : INSEE - Enquêtes Emploi.

Tableau 6  
ÉVOLUTION DES ENTRÉES DE CHÔMEURS SUR LES EMPLOIS DE BUREAU SELON L'ÂGE A L'ENQUÊTE  
(Hommes + Femmes)

Année d'enquête \ Âge à l'enquête	1976	1977	1978	1979	1980	1981
Moins de 25 ans	20 122	26 722	27 097	20 189	34 641	37 901
Plus de 25 ans	19 846	26 674	31 064	33 985	31 946	29 719
Ensemble	39 968	53 396	58 161	54 174	66 587	67 620

Source : INSEE - Enquêtes Emploi.

## UNE COMPÉTITION ACCRUE ENTRE DÉBUTANTS

Lorsque l'on compare, à l'aide de l'Observatoire EVA, les profils scolaires des débutants sortis en 1976-1978 et en 1980-1981 du système éducatif et qui occupent un emploi de bureau neuf mois après, on constate une évolution sensible du niveau de formation, à l'exception des employés des administrations publiques dont, on l'a vu, les conditions juridiques d'embauche sont devenues très défavorables aux jeunes recrutés.

Les jeunes employés de secrétariat (tableau 7), de la comptabilité (tableau 8) et des banques et des assurances (tableau 9), embauchés en 1980-1981, présentent de meilleurs profils de formation qu'en 1976-1978. Cette évolution s'effectue essentiellement au détriment des formations techniques courtes : BEP et surtout CAP. Les formations de niveau V, qui étaient dominantes lors de la première vague d'enquêtes, ne sont plus majoritaires lors de la seconde ; elles ne représentent plus qu'un tiers des recrutements d'employés de banques et des assurances. Ce phénomène, combiné à la diminution globale des recrutements, provoque une chute brutale des effectifs recrutés à l'issue de ces formations.

L'enseignement technique supérieur (IUT, STS) profite largement de cette élévation des niveaux de recrutement, puisque les effectifs de jeunes issus de ces formations et recrutés sur les emplois du secrétariat, de la comptabilité et des banques et des assurances s'accroissent en volume.

Tableau 7  
ÉVOLUTION DES FILIÈRES DE RECRUTEMENT DES EMPLOYÉS DE SECRÉTARIAT (en %)

Filières	Date de l'enquête	
	1976-1978 *	1980-1981
Enseignement technique supérieur	11	19
Enseignement technique long	27	33,5
BEP	39,5	34
CAP en 2 ans	3,5	3,5
CAP en 3 ans	19	10
Total	100	100
Effectif	33 243	21 009

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

\* Cette comparaison porte sur des sous-champs comparables. En sont exclus notamment les sortants de l'enseignement supérieur et de l'enseignement général.

Tableau 8  
ÉVOLUTION DES FILIÈRES DE RECRUTEMENT DES EMPLOYÉS DE LA COMPTABILITÉ DÉBUTANTS (en %)

Filière de recrutement	Date de l'enquête		1976-1978 (sous-champ comparable) *			1980-1981		
	Hommes	Femmes	H + F	Hommes	Femmes	H + F		
Université	17	9	11	20	5	9		
Enseignement technique supérieur	15	10	12	14	21	19		
Enseignement technique long	14	27	24	29	31	30		
BEP	32	34	33	28	33	32		
CAP	22	20	20	9	10	10		
Total	100	100	100	100	100	100		
Effectif	3 064	10 222	13 286	2 219	9 489	11 708		

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

\* Ces chiffres sont calculés sur des sous-champs comparables. Sont donc exclues de l'ensemble du dispositif les enquêtes réalisées auprès des sortants des formations agricoles de niveau V, des sortants de niveaux V bis et VI.



Tableau 9  
COMPARAISON DES FILIÈRES DE FORMATION  
DES JEUNES EMPLOYÉS DES BANQUES ET DES ASSURANCES DÉBUTANTS

(en %)

Filières	1976-1978			1980-1981		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Université	33	14	21	35	12	19
Enseignement technique universitaire	8	12	11	14	18	17
Enseignement long	27	34	31	24	42	36
BEP	22	28	26	24	20	22
CAP	10	12	11	3	8	6
Total	100	100	100	100	100	100
Effectif %	1 717 35	3 237 65	4 954 100	1 074 30	2 541 70	3 615 100

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

Tableau 10  
ÉVOLUTION COMPARÉE DES NIVEAUX DE FORMATION DES SORTIES ET DES RECRUTEMENTS DE SECRÉTARIAT

(en %)

	Structure des sorties à l'issue des formations de secrétariat		Structure des recrutements de secrétaires et sténodactylos *	
	1976-1978	1980-1981	1976-1978	1980-1981
BTS y compris première année	12	13	11	18
BTn	25	27	25	32
Seconde et première techniques	3	4	1	2
BEP	38	39	40	34
CAP en deux ans	4	3	4	4
CAP en trois ans	17	14	19	10
Sous-total niveau V	62	60	64	50
Total	100	100	100	100
Effectif	55 801	49 585	33 085	20 789

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

\* Quelle que soit la spécialité de formation.

Par contre, la part des jeunes provenant des formations techniques longues (baccalauréat et brevet de technicien) s'accroît en proportion mais non en volume.

Dans le même temps l'appareil éducatif s'est transformé : des classes se sont fermées, d'autres ont été ouvertes et ces transformations vont dans le sens d'une élévation du niveau de formation : développement des formations techniques longues et fermetures des classes de CAP.

Dans quelle mesure l'évolution du niveau des recrutements n'est-elle due qu'aux transformations internes du système éducatif ? Pour vérifier cette hypothèse, il a été possible de procéder à une comparaison de la structure des recrutements et de l'évolution de la structure des sorties du système scolaire dans le cas des emplois qui recrutent largement des jeunes formés dans les spécialités correspondantes (secrétariat et comptabilité).

Outre le fait que l'écart grandit entre les effectifs de sortants et les effectifs de recrutés, la déformation structurelle des sorties est intéressante dans la mesure où elle fait ressortir la seule diminution du poids des sortants des classes de CAP.

Or la déformation de la structure des recrutements est encore plus marquée que celle des sorties. Non seulement, la part des plus hauts niveaux s'accroît fortement mais celle des recrutements à l'issue des classes de BEP diminue alors qu'elle avait plutôt tendance à augmenter au sein des sorties. Quant aux recrutements à l'issue des classes de CAP, ils s'amenuisent encore plus vite que les sortants.

On peut donc conclure à une hausse des exigences des employeurs lors des recrutements.

La situation des jeunes sortis depuis 1980 s'est dégradée : ils occupent moins fréquemment un emploi de bureau que les jeunes sortis quelques années plus tôt des mêmes formations et se retrouvent un peu plus souvent sur des emplois déclassés [4], mais cette tendance n'est guère massive neuf mois après la fin des études.

En fait, c'est surtout le chômage qui s'accroît entre les deux séries d'enquêtes.

Tableau 11  
STRUCTURE DES EFFECTIFS SORTANT  
DES FORMATIONS AUX TECHNIQUES  
FINANCIÈRES ET COMPTABLES

(en %)

	1976-1978	1980-1981
IUT + BTS	9	11
BTn G	26	26
BEP	37	44
CAP	28	19
Total	100	100
Effectif	37 904	35 855

STRUCTURE DES FILIÈRES DE RECRUTEMENT  
DES EMPLOYÉS DE LA COMPTABILITÉ

(en %)

	1976-1978	1980-1981
IUT + BTS	13	21
BTn G	27	33
BEP	37	35
CAP	23	11
Total	100	100
Effectif	11 880	10 731

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

Ce qui paraît caractéristique de la période et qui résulte de l'effet conjugué de la diminution du volume et de l'élévation du niveau des recrutements, c'est bien l'inégalité de la dégradation de la situation des sortants suivant le niveau atteint dans le système scolaire. La proportion de chômeurs lors de l'enquête varie à l'inverse du niveau de formation. Entre les deux vagues d'enquêtes les écarts s'accroissent d'une formation à l'autre. Ainsi plus la formation est d'un niveau élevé, plus décroît le risque de se retrouver au chômage ou sur d'autres emplois que ceux auxquels destine la formation suivie.

Tableau 12  
SITUATION DES JEUNES FILLES SORTANT DES PRINCIPALES FORMATIONS DE SECRÉTARIAT  
LORS DES DEUX VAGUES D'ENQUÊTES \*

(en %)

Niveaux de formation	1976-1978						1980-1981					
	Emplois Secrétariat	Autres emplois	Sous-total en emploi	Chômage	Inactivité	Total	Emplois Secrétariat	Autres emplois	Sous-total en emploi	Chômage	Inactivité	Total
III	52	27	80	13	7	100 4 178	66	22	88	9	3	100 4 274
IV	45	38	82	14	3	100 16 949	36	33	70	25	4	100 15 437
V	44	29	73	24	3	100 34 656	29	29	58	39	3	100 29 784
Ensemble	46	31	77	20	3	100 55 801	35	30	64	32	4	100 49 585

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

\* Sont exclues de cette comparaison les jeunes filles de l'enseignement agricole et celles sorties des classes de secrétariat avec un niveau V bis et VI.

Tableau 13  
SITUATION DES ACTIFS \* SORTANT DES DIFFÉRENTES FORMATIONS  
DE LA COMPTABILITÉ SELON LE SEXE ET LA DATE DES ENQUÊTES

(en %)

	Hommes						Femmes					
	1976-1978			1980-1981			1976-1978			1980-1981		
	Actifs occupés	Chômeurs	Actifs	Actifs occupés	Chômeurs	Actifs	Actifs occupés	Chômeurs	Actifs	Actifs occupés	Chômeurs	Actifs
CAP	81	19	100 2 558	60	40	100 1 297	70	30	100 6 755	55	45	100 4 756
BEP	78	22	100 2 685	65	35	100 3 032	75	25	100 9 066	64	36	100 10 275
BTn G	83	17	100 1 827	73	27	100 1 486	84	16	100 6 499	70	30	100 6 097
GEA	86	14	100 613	86	14	100 441	85	15	100 1 082	85	15	100 1 093
BTS	89	11	100 263	90	10	100 286	93	7	100 464	89	11	100 1 186
Ensemble	81	19	100 7 945	68	31	100 6 542	76	24	100 23 866	66	34	100 23 407

Source : CEREQ - Observatoire EVA.

\* Les jeunes gens sous les drapeaux au moment de l'enquête considérés comme inactifs sont exclus de ce tableau ainsi que les femmes inactives et l'ensemble de ceux qui sont en formation.

\*\*

Les emplois de bureau fournissent l'exemple d'une détérioration de l'insertion professionnelle des jeunes dans l'un des secteurs les plus stables et les plus porteurs du marché de l'emploi puisque toujours créateur d'emplois malgré la crise. Et comme tels, ils présentent de l'intérêt à plusieurs titres.

En premier lieu, l'accroissement des fonctions tertiaires rencontre aujourd'hui certaines limites qui ne sont pas forcément directement liées à l'informatisation : le poids des emplois de secrétariat d'informatisation récente est désormais stabilisé dans la population active alors que ce n'est pas encore tout à fait le cas des emplois de la comptabilité dont l'informatisation est déjà plus ancienne. Si les emplois des administrations publiques ont continué à avoir une croissance rapide au cours de la période étudiée, on sait que ce n'est plus le cas actuellement. Quant aux emplois des banques et des assurances, leur croissance exceptionnelle dans la décennie précédente est révolue depuis un certain temps déjà.

L'expansion du tertiaire de bureau marque donc le pas et rend le volume des emplois correspondants nettement plus sensible à la dynamique économique globale, aussi le volume des emplois de bureau peut diminuer dans certains secteurs. Mais cette évolution négative ne provoque pas pour autant un arrêt brutal des recrutements de débutants. Il s'agit d'un phénomène plus global d'engorgement du marché du travail, sous l'effet conjugué du ralentissement des créations d'emplois et de la stabilisation des aînés sur leurs postes de travail, dont les jeunes sont les principales victimes. Désormais le volume de l'ensemble des recrutements reste stable et ne suffit plus à absorber le flux des jeunes cherchant à s'insérer. La stabilité croissante des uns va de pair avec l'instabilité croissante d'une grande partie de la jeunesse : instabilité dans le sens où ils restent au chômage sans trouver de débouchés professionnels, mais aussi dans le sens où ceux qui ont déjà eu une certaine expérience professionnelle ne parviennent pas toujours à se maintenir sur leur emploi, par suite de la nature des contrats d'embauche. Et c'est bien la concurrence des jeunes chômeurs plus anciens sur le marché du travail qui, dans un contexte où le volume global des recrutements se maintient, est à l'origine directe de la diminution des embauches de débutants.

C'est d'ailleurs à ce titre que l'étude de l'accès des débutants aux emplois de bureau est intéressante de façon plus générale car elle éclaire les mécanismes de non-stabilisation d'une partie de la jeunesse sur un marché de l'emploi qui n'est nullement déficitaire comme l'est celui des emplois industriels. Et pourtant ces jeunes, qui ne trouvent pas de premier emploi ou qui se trouvent rapidement au chômage à la fin d'un contrat à durée limitée, ne sont nullement les plus démunis sur le marché du travail puisqu'ils possèdent la formation professionnelle correspondante. Leur réaction dans cette situation de crise est intéressante puisqu'ils paraissent poursuivre plus souvent des études et tenter d'échapper aux emplois déclassés.

Quant aux pratiques d'embauches, elles s'infléchissent dans deux directions : soit par une élévation des exigences en matière de formation lors des recrutements, notamment lorsque sont offertes certaines garanties statutaires (c'est, semble-t-il, le cas des recrutements des banques et des compagnies d'assurances), soit par un appel plus fréquent aux chômeurs en même temps que les conditions juridiques des recrutements deviennent plus précaires.

Françoise BRUAND, CEREQ

#### Bibliographie

- [1] Thélot C., *Tel père, tel fils*, Paris - Dunod 1982 et Thévenot L., « Les catégories sociales en 1975 : l'extension du salariat », *Économie et Statistique* n° 91, juillet-août 1977.
- [2] Bruand F., *Emplois de bureau et insertion professionnelle*, Collection des études n° 24, CEREQ, 1986.
- [3] Bruand F., « Les jeunes débutantes dans les emplois de secrétariat », *Formation Emploi* n° 9, janvier-mars 1985.
- [4] CEREQ - INSEE - SEIS - Bilan Formation Emploi 1977 - *Les collections de l'INSEE* D78.
- [5] Minc A. et Nora S., *L'informatisation de la société française*, La Documentation Française, 1978.
- [6] Blossville J.-M., Clémenceau P., Grandio J.-M., *Les modes sectoriels de gestion de la main-d'œuvre*, Collection des Études n° 1, CEREQ, 1982.